

Etat civil : après la théorie, la mise en pratique des acquis – 1 jour présentiel

Objectif de formation

Approfondir et mettre en pratique les connaissances acquises lors du séminaire en ligne (MOOC) Les fondamentaux de l'Etat Civil.

Contenu

- contrôle des acquis de la séquence à distance,
- approfondissement des notions abordées,
- questions réponses.

Prérequis

Avoir suivi le séminaire en ligne (MOOC) "Les fondamentaux de l'Etat civil", disponible sur la plateforme FunMOOC. L'attestation de suivi sera demandée pour valider l'inscription.

Public

Secrétaires de mairie, agents en charge de l'Etat civil.

Méthodes pédagogiques

Echanges, débats entre participants, études de cas.

Les actes de l'état civil : perfectionnement – 1 jour présentiel + 0,5 jour distanciel via une e-communauté de stage

Objectif de formation

Approfondir la réglementation relative à l'état civil.

Contenu

- Les règles particulières pour l'établissement des différents actes de l'état civil : naissance, acte d'enfant sans vie, reconnaissance, changement de nom, mariage et décès.
- La dévolution du nom de famille et changement de nom.
- L'état de la mise à jour de l'instruction générale de l'état civil.
- Le système "Communication Electronique de Données d'Etat Civil" (COMEDDEC).
- Les nouvelles législations relatives au mariage "pour tous".
- La responsabilité de l'officier d'état civil.
- Les nouvelles législations relatives aux formalités liées au décès.
- Les aspects internationaux de l'état civil.

Prérequis

Avoir plus d'un d'ancienneté dans un service d'état civil ou avoir suivi le MOOC Les fondamentaux de l'état civil. (L'attestation de formation sera demandée pour l'inscription à la formation).

Public

Secrétaires de mairie, responsables et tout agent affecté dans un service d'état civil depuis plus d'un an.

Cette formation permet l'échange de pratiques et la réponse aux questions des stagiaires sur un forum en ligne.

Le nom de famille et le prénom – choix et changement – 2 jours présentiel + 0,5 jour en distanciel

Objectif de formation

Identifier la réglementation sur le nom et le prénom de famille.

Contenu

- L'attribution du nom de famille :
 - * le cas des parents conjoints ou séparés de l'enfant avant la naissance,
 - * l'enregistrement de la déclaration conjointe du choix du nom.
- Le changement de nom de famille :
 - * le changement de nom par déclaration à l'état civil,
 - * le changement de nom par procédure.
- Le choix du prénom :
 - * l'attribution du prénom,
 - * les conditions de changement de prénom,
 - * le pseudonyme.

Prérequis

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

Public

Agents des services état civil, secrétaires de mairie.

Méthodes pédagogiques

Cette formation s'organise autour d'une séquence en présentiel de 2 jours et d'une séquence à distance de 2 heures. Mise à disposition de ressources en ligne consultables depuis la plateforme numérique du CNFPT.